

RETOUR

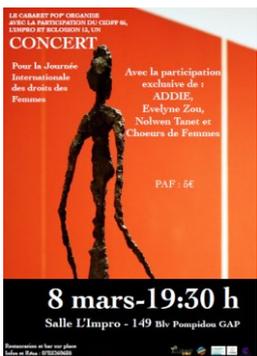
## JOURNEE INTERNATIONALE des droits des femmes du 8 Mars 2018

Le CIDFF 05 était présent au côté de partenaires pour une sensibilisation à l'égalité entre les femmes et les hommes.



**CIDFF 05 et FJT 05. Une animation autour de l'égalité Femmes/Hommes.** Durant le temps du repas, le CIDFF 05 a proposé une animation aux bénéficiaires du FJT autour d'un quizz portant sur l'égalité entre les femmes et les hommes. Plus de 150 personnes ont ainsi été sensibilisées avec pour certaines des échanges sur l'évolution des droits et des conditions sociales des femmes.

**A la médiathèque. Diverses animations de sensibilisation.** En après-midi, le CIDFF 05 était présent avec d'autres partenaires. L'association proposait des animations autour d'un quizz, la diffusion de spots de sensibilisation à l'égalité et une exposition réalisée sur l'évolution des droits des femmes.



**Le CIDFF05 et le Cabaret Pop, une soirée concerts d'artistes féminines.**

Plus de 150 personnes étaient présentes à cette soirée proposée par le CIDFF 05 et le Cabaret Pop à la salle l'Impro. Suite à des lectures de poèmes par de jeunes syriens, les choristes de Cœur de Femmes et 3 artistes féminines se sont produites sur scène.

**Le CIDFF 05 et le club Krav-Maga.**

Un après-midi d'initiation à cette technique de self défense était proposé aux femmes. Ce stage découverte du Krav Maga s'est articulé avec les actions menées par le CIDFF 05 permettant ainsi de prendre la mesure des défis qu'il restent à affronter en vue d'une égalité entre les femmes et les hommes.



## Les cafés femmes

Le CIDFF05 organise, dans les Centres Sociaux de Gap, des temps d'échanges autour d'un café sur des thématiques diverses :

- Autorité parentale,
  - Union, séparation, divorce...
  - Enfants, éducation...
  - Egalité, respect, sexisme, Filiation, émancipation, nom, adoption...
  - Evolution du droit des femmes, temps de vie...
- Et bien d'autres encore !

La juriste du CIDFF 05, animatrice des cafés femmes pourra répondre à vos questions autour de ces thèmes.

Les rencontres sont prévues, de 14H à 16H.

**ST MENS** Les vendredis  
1 juin – 15 juin – 14 septembre  
– 12 octobre – 9 novembre

**LES PLEIADES** Les lundis  
14 mai – 25 juin – 24 septembre  
– 8 octobre – 26 novembre – 10 décembre

**BEAUREGARD** Les vendredis  
8 juin – 7 septembre – 5 octobre - 19 octobre – 7 décembre.

**FRONTREYNE** Les jeudis  
17 mai – 21 juin – 20 septembre  
– 18 octobre – 22 novembre.

**CENTRE VILLE** Les vendredis  
18 mai – 6 juillet – 28 septembre – 16 novembre – 14 décembre.

### La loi pour l'égalité réelle entre les hommes et les femmes du 4 août 2014

Parce que les inégalités que subissent les femmes dans les sphères privées, professionnelles et publiques sont innombrables, il est essentiel de combattre les inégalités entre les hommes et les femmes.

Cette première loi-cadre pour les droits des femmes était indispensable.

La loi du 4 août s'articule autour de **cinq priorités** :

- **de nouveaux moyens pour l'égalité professionnelle** et une meilleure articulation des temps de vie, avec le renforcement de la négociation d'entreprise et de branche en faveur de l'égalité professionnelle, la réforme du congé parental et l'expérimentation du tiers-payant pour les assistants-es maternels-les ;
- **une Garantie publique contre les Impayés de Pension Alimentaire (GIPA)**. La loi du 4 août 2014 a dans un premier temps expérimenté la GIPA dans vingt départements, afin d'améliorer la situation des femmes qui élèvent seules leurs enfants, et de lutter contre le non-versement des pensions alimentaires. Depuis le 1 avril 2016 la Garantie contre les Impayés de Pensions Alimentaires(GIPA) est généralisée à l'ensemble des départements ;
- **la lutte contre les violences faites aux femmes**, grâce au renforcement de l'ordonnance de protection et des infractions relatives au harcèlement et la priorité donnée à l'éviction du conjoint violent du domicile ;
- **le recul des stéréotypes sexistes**, les pouvoirs de contrôle du Conseil Supérieur de l'Audiovisuel (CSA) et les obligations des chaînes ayant été renforcés, et les concours de « mini-miss » réglementés ;
- **la généralisation de la parité**, avec la traduction, dans tous les secteurs de la vie sociale, du principe d'égal accès des femmes et des hommes aux responsabilités (fédérations sportives, mutuelles, ordres professionnels, commissions consultatives placés auprès du gouvernement, etc.).

Ces mesures constituent un levier nécessaire pour améliorer le quotidien des femmes et faire progresser la société. Renforcer les droits des femmes c'est faire reculer le sexisme et les inégalités.

**Art thérapie.** Des créations artistiques qui permettent l'expression des sentiments enfouis. Une session est actuellement en cours, les séances ont lieu les lundis matin et se poursuivront jusqu'au 18 juin. Une session sera également programmée en automne.

**Groupes de paroles.** Mise en place de nouvelles rencontres à compter du 24 mai. Ce nouveau cycle se déroulera les jeudis après-midi durant 6 semaines.

### Dynamique d'insertion professionnelle pour des femmes en situation de handicap

Du 26 février au 13 avril 2018

Afin de faciliter le retour à l'emploi de femmes en situation de handicap, le **CIDFF 05**, en partenariat avec l'**association Handirect 05 /Cap Emploi**, a proposé à un groupe de **8 femmes** une action d'accompagnement dans la construction d'un projet professionnel.

Il s'agissait à travers cette action de les **remobiliser** vers l'emploi, les **accompagner** dans le deuil de l'emploi qu'elles ne peuvent plus exercer, les amener à se projeter vers la **construction d'un nouveau projet professionnel**. Au-delà d'un travail sur l'élaboration de leur projet, elles ont toutes réalisé une période de stage en entreprise, permettant à certaines d'élargir le champ des possibles.



L'action, soutenue par la DIRECCTE 05, s'est déroulée dans les locaux du CIDFF 05.

### HOMMAGE



*Merci à « Simone de Beauvoir, Simone Veil, Louise Michel, Olympes De Gouges et les autres » qui ont participé à l'évolution des droits des Femmes dans notre pays !*